

Version réglementation	1-0	Classement de confidentialité	Interne
Entrée en vigueur:	08.11.2021	Propriétaire	I-SQU-SI
		Processus affectés	H, I, J, K
		Langues disponibles	DE, FR, IT
Divisions concernées / Unités	Infrastructure, Immobilier		
Utilisateurs spécifiques/Destinataires	LIDI-R : Réglementation R RTE 20100		
Remplace	-		
Attribution	I-50210 et I-50169		

Compléments au R I-50210 et I-50169, ch. 7.3.6.1

Contenu

Liste des modifications.....	1
1. Généralités	2
1.1. Situation initiale, objectifs.....	2
1.2. Champ d'application	2
1.3. Participants à l'établissement de la réglementation	2
1.4. Documents prioritaires et associés	2
1.5. Termes et définitions.....	2
2. Nouvel ajout dans I-50210 et I-50169 au ch. 7.3.6.1	2

Liste des modifications

Version	Chapitre	Modification
1-0	Tout le document	Première édition

1. Généralités

1.1. Situation initiale, objectifs

Dans les PCT (Ed. 2020) 300.12 ch. 3.4.9, il est prescrit que, dans le domaine de la signalisation de conduite en cabine des lignes en zone de vitesse conventionnelle (ZVC), il peut être renoncé à la couverture des voies interdites uniquement s'il n'y a pas de signal d'arrêt ETCS à l'intérieur et qu'aucun mouvement de manœuvre n'a lieu. La réglementation relative aux signaux d'arrêt ETCS conduit dans la pratique, notamment en zone de gare avec des sections de voie courtes, à une complexité élevée et difficilement maîtrisable donnant lieu en fin de compte à des risques accrus.

En dérogation aux PCT (Ed. 2020) 300.12 ch. 3.4.9, plusieurs sections de voie adjacentes doivent pouvoir être interdites en même temps en renonçant à la couverture de la voie. À cette fin, les limites des sections interdites doivent être définies et reconnaissables pour le personnel sur place au moyen d'objets d'infrastructure univoques (voir termes et définitions). Ainsi, les risques de la réglementation actuellement en vigueur peuvent être considérablement réduits.

1.2. Champ d'application

Identique I-50210 et I-5050169

1.3. Participants à l'établissement de la réglementation

Identique I-50210 et I-5050169

1.4. Documents prioritaires et associés

Identique I-50210 et I-5050169

1.5. Termes et définitions

Identique I-50210 et I-5050169

Terme supplémentaire :

Objets d'infrastructure univoques	Les installations fixes, comme les aiguillages et les signaux, qui sont facilement et indiscutablement reconnaissables grâce à la numérotation, quels que soient le temps et l'heure de la journée.
--	---

2. Nouvel ajout dans I-50210 et I-50169 au ch. 7.3.6.1

Dans les cas suivants, il peut être renoncé à la couverture des limites d'interdiction de la zone de travail sur les lignes ETCS Level 2 en zone de vitesse conventionnelle (ZVC) :

- Lorsqu'il n'y a pas de mouvements de manœuvre et
- Si les limites d'interdiction sont établies à des objets d'infrastructure univoques, facilement et indiscutablement reconnaissables, quels que soient le temps et l'heure de la journée (par exemple, les appareils de voie, les signaux, etc.).

Les limites d'interdiction, y compris les appareils de voie et des sections de voie qui se trouvent dans celles-ci, sont définies par la Direction de Sécurité dans le dispositif de sécurité ou le dispositif de sécurité générique.

I-SQU-SI

I-SQU-SI

sig. Hanspeter Stoll

sig. André Eggimann

Responsable Sécurité Infrastructure

Sécurité au travail et des chantiers